

SIREN	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois	Commentaires
200069854	GRAND POITIERS Communauté Urbaine	2018	894 612,54 €	4	6	120	
200069854	GRAND POITIERS Communauté Urbaine	2019	930 991,78 €	4	6	120	
200069854	GRAND POITIERS Communauté Urbaine	2020	1 000 147,82 €	5	5	120	
200069854	GRAND POITIERS Communauté Urbaine	2021	916 209,83 €	4	6	120	
200069854	GRAND POITIERS Communauté Urbaine	2022	928 226,05 €	5	5	120	
200069854	GRAND POITIERS Communauté Urbaine	2023	876 070,09 €	4	6	120	

#### Commentaires 2023 GPCU

Publication du montant global et de la répartition entre femmes et hommes des dix rémunérations les plus élevées des agents-es de la Communauté Urbaine GRAND POITIERS :

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, prévoit dans son article 37, que « les collectivités territoriales de plus de 80 000 habitants publient chaque année, sur leur site internet, la somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant de leur périmètre, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces dix rémunérations les plus élevées ».

Pour la Communauté Urbaine GRAND POITIERS, cela représente en 2023 une somme globale de 876 070,09 euros versée en rémunérations brutes (avant prélèvement à la source).

En terme de répartition entre femmes et hommes, cette somme concerne 4 femmes et 6 hommes.